

Pour nous permettre de répondre à différentes statistiques demandées par le Rectorat, l'Inspection Académique ou l'Enseignement Catholique, nous sommes amenés à compléter plus précisément l'information concernant la catégorie socio-professionnelle des parents.

Nous avons décidé d'adopter la classification INSEE et nous vous prions de bien vouloir indiquer sur la « feuille de renseignements » votre profession ainsi que le code INSEE correspondant.

**Voici la liste des catégories de référence :**

**1- AGRICULTEURS**

10- Agriculteur exploitant

**2- ARTISANS – COMMERCANTS – CHEFS D'ENTREPRISE**

21- Artisan

22- Commerçant

23- Chef d'entreprise (10 salariés et plus)

**3- CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES**

31- Profession libérale

33- Cadre de la fonction publique

34- Professeur/Profession scientifique

35- Profession de l'information, des arts et des spectacles

37- Cadre administratif/commercial d'entreprise

38- Ingénieur/cadre technique d'entreprise

**4- PROFESSIONS INTERMEDIAIRES**

42- Professeur des écoles/Instituteur

43- Intermédiaire santé et social

44- Clergé/Religieux

45- Intermédiaire administrative de la fonction publique

46- Intermédiaire administrative et commerciale des entreprises

47- Technicien

48- Contremaître/Agent de maîtrise

**5- EMPLOYES**

52- Employé civil/Agent fonction publique

53- Policier/militaire

54- Employé administratif d'entreprise

55- Employé de commerce

56- Services directs aux particuliers

**6- OUVRIERS**

62- Ouvrier qualifié dans l'industrie

63- Ouvrier qualifié dans l'artisanat

64- Chauffeur

65- Ouvrier qualifié manutention, magasinier, transporteur

67- Ouvrier non qualifié dans l'industrie

68- Ouvrier non qualifié dans l'artisanat

69- Ouvrier agricole

**7- RETRAITES**

71- Retraité agriculteur exploitant

72- Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise

73- Retraité cadre

75- Retraité profession intermédiaire

77- Retraité employé

78- Retraité ouvrier

**8- AUTRES INACTIFS**

81- Chômeur

83- Militaire du contingent

84- Elève/Étudiant

85- Sans profession -60 ans (hors retraité)

86- Sans profession +60 ans (hors retraité)